

Grille tarifaire

fourniture d'électricité 100% renouvelable
offre applicable au 1^{er} août 2019



ENARGIA

Offre aux particuliers

Option tarifaire Base			Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses		
Puissance kVA	Abonnement €/mois TTC	Consommation €/kWh TTC	Abonnement €/mois TTC	Consommation €/kWh TTC	
				Heures Pleines	Heures Creuses
3	8,02	0,15432			
6	10,27	0,15432	11,96	0,1601	0,1415
9	12,46	0,15732	14,99	0,1601	0,1415
12	14,38	0,15732	17,76	0,1601	0,1415
15	16,24	0,15732	20,46	0,1601	0,1415
18	18,16	0,15732	23,23	0,1601	0,1415
24	22,41	0,15732	29,17	0,1601	0,1415
30	26,65	0,15732	35,10	0,1601	0,1415
36	30,10	0,15732	40,23	0,1601	0,1415

Offre aux professionnels (puissance souscrite jusqu'à 36 kVA)

Option tarifaire Base			Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses		
Puissance kVA	Abonnement €/mois HTVA	Consommation €/kWh HTVA	Abonnement €/mois HTVA	Consommation €/kWh HTVA	
				Heures Pleines	Heures Creuses
3	10,30	0,1311			
6	12,39	0,1311	11,34	0,1334	0,1179
9	14,27	0,1311	14,21	0,1334	0,1179
12	16,36	0,1311	16,83	0,1334	0,1179
15	17,90	0,1311	19,39	0,1334	0,1179
18	19,92	0,1311	22,02	0,1334	0,1179
24	24,06	0,1311	27,65	0,1334	0,1179
30	27,80	0,1311	33,27	0,1334	0,1179
36	32,10	0,1311	38,13	0,1334	0,1179

Composition du prix de l'offre

Les prix toutes taxes comprises (TTC), tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- l'abonnement annuel, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition,
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux, auquel s'ajoutent :

- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE), d'un montant maximum de 0,969 cts €/kWh HTVA,
- la Contribution aux charges de Service Public de l'Électricité (CSPE), d'un montant de 2,25 cts €/kWh HTVA,
- la Contribution tarifaire d'acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations, les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE).

Ces taxes et contributions sont identiques chez tous les fournisseurs d'électricité.